



Le billet du syndic

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Une nouvelle législature a débuté cet été et, avec elle, une nouvelle équipe municipale a pris ses marques.

Trois nouveaux municipaux ont rejoint l'Exécutif. Pour eux, ces premières semaines sont forcément synonymes de découverte : nouveaux dicastères, nombreux dossiers à reprendre, fonctionnement de l'administration à apprivoiser, séances, décisions... et quelques acronymes communaux à apprendre au passage !

Entrer dans une Municipalité ne se fait pas en quelques jours. Il faut du temps pour prendre connaissance des dossiers, comprendre leur historique et trouver ses repères dans une fonction qui demande beaucoup d'investissement. J'en profite donc pour souhaiter une nouvelle fois la bienvenue à nos nouveaux collègues et pour vous inviter, vous aussi, à leur accorder le temps et la bienveillance nécessaires pour entrer pleinement dans leur rôle.

Cette nouvelle législature démarre d'ailleurs avec plusieurs dossiers importants. Parmi eux, un projet qui nous occupe depuis maintenant plusieurs années et qui vient de franchir une nouvelle étape : Mise en valeur de la parcelle 6.

Le lundi 14 septembre, vous avez été nombreux à répondre à notre invitation pour venir découvrir le projet imaginé au cœur de notre village. Cette belle affluence et les échanges qui ont suivi la présentation témoignent de l'intérêt que vous portez à l'avenir de Mex – et plus particulièrement à ce secteur emblématique situé autour du temple, de la fontaine et, bien entendu, de notre platane.

Nos architectes ont pu présenter le travail réalisé et l'évolution du projet depuis les premières réflexions engagées fin 2022. Au fil des études et des variantes, celui-ci a été adapté afin de tenir compte du caractère patrimonial du site et de mieux intégrer les nouvelles constructions dans le tissu villageois existant.

Le projet prévoit aujourd'hui 11 logements, un accueil parascolaire, un local d'activité ainsi que de nouveaux espaces extérieurs, avec la volonté de redonner davantage de place aux piétons, aux rencontres et à la vie du village. Le platane sera bien évidemment conservé et constituera le cœur de ce nouvel ensemble. Les abords du temple, la place, les cheminements et la future place de jeux participeront également à créer un véritable lieu de vie et de rencontre.

Le projet poursuit désormais son chemin. Il reste encore plusieurs étapes à franchir avant de pouvoir passer des belles images présentées le 14 septembre à la réalité du terrain. Nous aurons naturellement l'occasion de vous tenir informés de son évolution.

Enfin, qui dit nouvelle législature dit aussi, parfois, nouvelles têtes dans nos rues. Vous avez peut-être déjà croisé Yves Jacot et Audrey Courvoisier, qui sont venus renforcer notre service communal de voirie et des espaces verts. Ils participent désormais, aux côtés de leurs collègues, à toutes ces tâches parfois très visibles, parfois beaucoup moins, qui contribuent quotidiennement à entretenir notre village et à préserver la qualité de notre cadre de vie.

Je profite donc de ces quelques lignes pour leur souhaiter officiellement la bienvenue à Mex et beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions. N'hésitez pas à les saluer lorsque vous les croiserez : c'est aussi cela, l'esprit d'un village.

Une nouvelle équipe politique, de nouveaux collaborateurs et un projet qui dessine une partie du futur cœur de Mex : cette rentrée est décidément placée sous le signe du renouveau.

À toutes et à tous, je souhaite un bel automne et me réjouis de vous retrouver prochainement au détour d'une rue, d'une manifestation... ou autour de notre platane.

Avec mes meilleures salutations,

Gregory Wyss

Déchetterie communale

Information aux usagers –

Tri et utilisation des conteneurs

Au cours du mois de juillet, un incendie s'est déclaré dans un conteneur destiné à la collecte des emballages en plastique. Cet incident est probablement dû au dépôt d'une pile ou d'un autre objet facilement inflammable.

Par ailleurs, nous constatons que certains usagers déposent dans ces conteneurs des déchets qui ne sont pas des emballages en plastique, notamment des ordures ménagères qui doivent être éliminées dans des sacs taxés.



Nous rappelons que la mise à disposition de ces conteneurs constitue un service proposé à bien plaisir. En cas d'abus répétés, des contrôles pourront être effectués et, si nécessaire, ce service devra être supprimé.

Nous vous informons également qu'à partir de 2027, certains emballages en plastique devront être rapportés auprès des magasins ou autres points de vente, dans des sacs payants prévus à cet effet, afin d'être recyclés.

Quelques règles à respecter lors du tri des déchets

Afin de garantir le bon fonctionnement de la déchetterie, nous vous remercions de respecter les quantités et consignes suivantes :

- Encombrants : 2 m³ maximum
- Papiers et cartons : doivent être vidés, pliés et/ou déchirés
- Déchets inertes : 1 m³ maximum par jour d'ouverture
- Déchets verts : 2 m³ maximum
- Déchets spéciaux : selon le plan de voirie 2026 disponible sur notre site internet

Par ailleurs, une nouvelle benne est dès à présent à votre disposition pour la collecte des flacons en plastique avec bouchons, notamment les flacons ménagers (lessive, bouteille de lait, d'huile etc.) et les bouteilles de produits de soin corporel (gel douche, shampoing, etc.).

Nous rappelons également que des indications claires et précises figurent sur les différents conteneurs mis à disposition afin de faciliter le tri. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance et de respecter les consignes indiquées. Nos employés communaux sont également à votre disposition pour vous aiguiller.

Le respect de ces règles est essentiel au bon fonctionnement de la déchetterie, à la sécurité de tous et au maintien des services proposés.

Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration et votre engagement en faveur d'un tri des déchets de qualité.

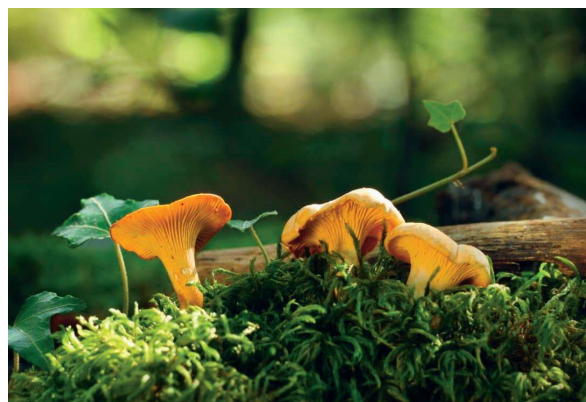
Cueillette de champignons

Selon article 12 du RLPRNP, la cueillette de champignons est autorisée sur le territoire cantonal tous les jours du mois, de 7h à 20h, dans la limite de 2kg par jour et par personne. Il est interdit de détruire intentionnellement des champignons.

Comme chaque année un contrôle des champignons est proposé à la population. A cet égard, Mme Bocherens et M. Froidevaux sont disposés à recevoir les cueilleurs de champignons du district selon le tableau ci-dessous :

Josiane Bocherens Mingard	Tél. 021 861 25 00
Jean-Michel Froidevaux	Tél. 079 545 72 30

Période de contrôle	Horaires	Lieux de contrôles	Tarif
29.08 au 21.11	Samedi 15h00 – 16h00	Local de la Rovina Place Emile Gardaz 3 1040 Echallens	Gratuit
	Lundi et samedi 17h00 – 18h00	Collège des Chavannes 1304 Cossonay	Gratuit
22.11 au 28.08	Sur rendez-vous		Gratuit



Gestion des forêts communales de Mex

Cette année, la journée du martelage s'est déroulée le 4 septembre dernier. Cette tradition consiste à désigner les arbres devant être abattus dans le courant de l'année.

Ces arbres sont marqués grâce à la martèle portant l'effigie du blason communal. Étant donné les pratiques actuelles, et dans le but de faciliter le travail des bûcherons, les essences désignées par le garde-forestier sont également «taguées» à l'aide d'un spray de couleur.



Un volume total de **209.80 m³** a été désigné, comprenant **98 feuillus (principalement du hêtre)** pour un volume de **200.10 m³**, ainsi que **15 résineux** pour un volume de **9.70 m³**. Ce martelage s'est déroulé au-dessus de la route forestière suivant le ruisseau de la Goille, menant au refuge communal (voir plan en annexe).

Cette intervention sylvicole permettra de rajeunir une partie des forêts de la commune, conformément aux objectifs inscrits dans le plan de gestion communal.

Les bois exploités seront valorisés comme bois d'œuvre, servant notamment à la confection de meubles ou de charpentes. Le solde sera valorisé comme bois de chauffage : une partie en plaquettes forestières destinées à l'alimentation du chauffage à distance communal, l'autre en bûches pour une consommation privée régionale.

Le service forestier vous remercie d'avance de respecter les fermetures temporaires de routes et de chemins durant les travaux.

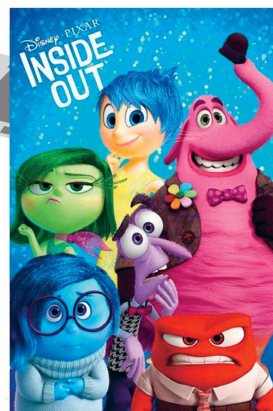


Samedi 3 octobre 2026 Cinéma pour les enfants

Mex - Salle villageoise

Ouverture des portes : 13 heures 30

Début de la séance : 14 heures



Vice Versa

Renseignements et inscriptions :

troc.mex.foulx@gmail.com

Merci d'indiquer nom et prénom de chaque enfant, ainsi qu'un numéro de téléphone

Délai d'inscription : 1er octobre 2026 - Places limitées



PROGRESSER EN FRANÇAIS EN S'AMUSANT GRÂCE À L'IMPROVISATION !



COURS POUR ADULTES AVEC NIVEAU INTERMÉDIAIRE (A2 à B2)

Quand ?

Chaque **mardi** hors vacances scolaires

Matin : 9h30 – 11h00

ou

Après-midi : 13h30 – 15h00

Où ?

Salle Jean Villard-Gilles à **Dailens**

à 15 minutes en voiture
de Lausanne ou Morges

Parking gratuit (zone bleue)

Bus 414

Combien ?

CHF 25.- par cours de 1h30

Prochaines dates

- 1er septembre 2026
- 8 septembre 2026
- 15 septembre 2026
- 22 septembre 2026
- 29 septembre 2026
- 6 octobre 2026

PARLER | CRÉER DU LIEN | PRENDRE CONFIANCE

Informations complémentaires & inscriptions

www.oser-le-francais.ch | 077 521 46 51 | info@oser-le-francais.ch



Perdus, égarés dans le monde du numérique ? On est là !

CLIC ensemble

Rendez-vous à nos permanences gratuites.

Services administratifs

Connexion et mots de passe

Paiement en ligne

Clic ensemble, c'est quoi ?

Des permanences gratuites et sans inscription, dans les régions du Gros-de-Vaud et de l'Ouest lausannois, pour vous aider à utiliser les outils numériques au quotidien.

Nos bénévoles formés vous accompagnent individuellement, à votre rythme, pour répondre à toutes vos questions : remplir un formulaire, effectuer un paiement, rechercher des informations, etc.

Pour qui ?

Pour tout le monde, quel que soit votre âge, votre situation ou votre niveau en informatique.



Informations

021 338 48 34

info@clicensemble.ch

clicensemble.ch

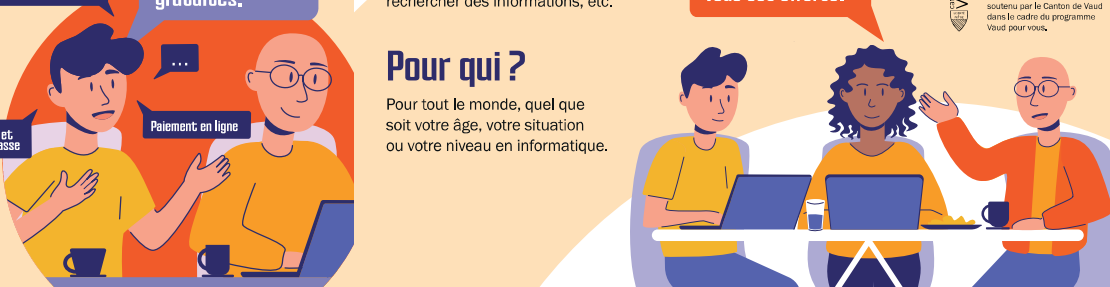
Une consommation vous est offerte.

ARASPE Association Régionale pour l'Action Sociale Privé et Échallens

ARASOL Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois

Vaud pour vous

Un projet commun des associations ARASPE / ARASOL soutenu par le Canton de Vaud dans le cadre du programme Vaud pour vous.



AGENDA Animex 2026-2027	3 octobre	Cinéma pour les enfants
	31 octobre	Halloween
	5 décembre	Distribution des sapins
	31 janvier	Troc villageois
	26 mars	Chasse aux œufs

Conseil général

Lundi 5 octobre 2026 (annulé)
Lundi 14 décembre 2026 – 18h15



Nouveau poste de gendarmerie de proximité

Depuis le 1^{er} juillet 2026, le poste de police de gendarmerie de proximité dont dépend la commune de Mex ne se situe plus à Echallens mais au Centre de la Blécherette du Mont-sur-Lausanne. Ce changement a pour but d'optimiser la couverture territoriale et ainsi garantir de meilleures conditions d'intervention et de proximité pour la population.



Horaires de guichet :

lundi	de 15h00 à 19h00
mercredi	de 13h00 à 17h00
vendredi	de 07h30 à 12h00

Tél. 021 316 55 71

Contrôle des habitants

En l'absence de la préposée et jusqu'à nouvel avis, le contrôle des habitants est ouvert les lundis de 7h30 à 10h00 et les jeudis de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

Les horaires ci-dessous reprendront au retour de la préposée. Une communication sera faite en temps utile sur notre site internet et au pilier public.



Administration communale

Chemin de Lugny-lès-Charolles 2 **www.mex.ch**
1031 Mex

Contrôle des habitants

habitants@mex.ch 021 706 18 00 (option 1)
Horaires d'ouverture: Lundi 08h30 - 11h00
Jeudi 17h00 - 19h00
Vendredi 07h00 - 10h00

Bourse communale

bourse@mex.ch 021 706 18 00 (option 2)
Sur rendez-vous IBAN: CH11 0900 0000 1001 0811 9

Secrétariat municipal

greffe@mex.ch 021 706 18 00 (option 3)
Sur rendez-vous

Déchetterie

Ouverte toute l'année, sauf jours fériés :
Mercredi 17h00 - 19h00
Vendredi 17h00 - 18h00
Samedi 15h00 - 17h00

Fermeture de l'administration communale

19 octobre 2026 et 23 octobre 2026